SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : **Commune de Karimama**

Objet : Réalisation de 900 ml de caniveau plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo

***Référence SIGMAP :* T_ST_101028**

AVIS N°58/25...../**M.CKM/PRMP/ST/SPRMP/2025 du** ..13../...03.../**2025**

Identification de la procédure : ***Appel d'Offres Ouvert National***

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Karimama publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 janvier 2025 (version 1).

2. La Commune de Karimama a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC NON AFFECTE, afin de financer son programme de renforcement de la gouvernance local et de la cohésion sociale, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de réalisation de 900ml de caniveau plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo.

3. La Commune de Karimama sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux préparatoire, terrassement et chaussée, Maçonnerie-Béton.**

Les travaux sont répartis en un lot unique.

- **Aucune variante technique concernant l'objet des travaux se sera prise en considération ;**
- **Des variantes pour ajustement de délai d'exécution sont prises en compte.**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises intervenant dans le domaine des Bâtiments et travaux publics (BTP) justifiés par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous –traitant au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022,2021, 2020 et 2019) et de l'année en cours , au moins deux (02) marchés de travaux d'aménagement des pistes, de réalisation ouvrage de franchissement et/ou de réalisation de caniveaux justifiés par les copies

légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assorties des contrats enregistrés à la DGI en copies légalisées (page de garde, page de signature et pages portant le montant), signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin),ou toutes autres personnes morales de droit privé. Chaque marché similaire doit avoir une valeur au moins égale à : **cinquante-trois millions (53 000 000) HTVA.**

- Disposer des moyens matériels nécessaires à l'exécution des travaux, comme indiqué au point 6 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

- Capacité financière :

- Fournir les états financiers (copies légalisées des quinze premières pages) pour les exercices (2021, 2022 et 2023) certifiés par un Expert-comptable ou comptable agréé et portant la mention de la DGI ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, et de montant au moins égal à : **Soixante-dix-huit millions cinq cent mille (78 500 000) FCFA HTVA.**
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres et/ou de lignes de crédits à la hauteur de : **Vingt-six millions huit cents mille (26 800 000) FCFA,** justifiés par une attestation de capacité financière certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin et conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

EN LANCER

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises intervenant dans le domaine des Bâtiments et travaux publics (BTP) justifiés par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Disposer des moyens matériels nécessaires à l'exécution des travaux, comme indiqué au point 6 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées au point 5 de la sous-section Critères d'évaluation et de qualification.

- Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture (copies légalisées des quinze premières pages) et les états financiers certifiés (copies légalisées des quinze premières pages) de leurs années d'existence dans les formes prescrites dans l'annexe A-3-2 ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels (en originale) ou un engagement de souscrire à une assurance de risques professionnels à hauteur d'un montant de **soixante-un millions huit cent cinquante mille (61 850 000) FCFA** portant l'objet du marché, le montant et la période devra couvrir l'exécution du marché ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres et/ou de lignes de crédits à la hauteur de Vingt-**six millions huit cents mille (26 800 000) FCFA,** justifiés par une attestation de capacité financière certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin et conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois.**

NB : En ce qui concerne les variantes au délai prévues, l'écart entre le délai le plus tôt et le délai le plus tard est d'un (01) mois pour ce marché. Ce délai constitue la période de temps acceptable où les opérations de travaux faisant l'objet du présent Appel d'Offres doivent être exécutées.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Karimama**; email : s_prmp.karimama@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Karimama ;** email : s_prmp.karimama@mairie.bj tous les jours ouvrable de 08heures à 12h30 et de 14h à 17h30, heures Locales.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..Lundi 17 Mars 2025.....
Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau du Secrétariat des Marchés Publics ; hôtel de ville de Karimama ; e-mail :** s_prmp.karimama@mairie.bj . Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste du Bénin. Ce dossier peut être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée et unique de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Bureau du Secrétariat des Marchés Publics ; hôtel de ville de Karimama ; Tél : (+229)** 97 07 82 90 **e-mail :** s_prmp.karimama@mairie.bj au plus tard **le** ..09/04/2025.. **à** ..09h30 mn.. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **salle de réunion de la Mairie de Karimama à le** ..09/04/2025.. **à** ..10h00..**heures** 00 min

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **cinq cent trente-sept mille neuf cents (537 900) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Karimama, le 13/03/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI COMMUNE DE KARIMAMA La PRMP

Tesilim Owatondji BELLO.